

## SOCIETES MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE

[Imprimé M2 à télécharger](#)

### PIECES JUSTIFICATIVES

- 1 exemplaire original du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire ayant décidé et constaté le changement de la dénomination sociale et la mise à jour des statuts, ou une copie certifiée conforme par le ou les représentants légaux
- 1 exemplaire des statuts mis à jour et certifié conforme par le ou les représentants légaux
- Insertion dans un Journal d'Annonces Légales (fournir la page du journal)  
**ou** attestation de parution + texte de parution.
- 1 pouvoir en original daté et signé, s'il y a lieu.

### FRAIS

- 1 chèque de **192,01 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce
- OU
- 1 chèque de **76,01 €** si **EURL** ou **SASU** (dont le dirigeant est associé unique)

**[Découvrez notre offre de CONSEIL EN FORMALITES D'ENTREPRISES :](#)**  
**[Votre Conseiller CCI vous accompagne sur vos formalités d'entreprises](#)**  
**[et vous fait bénéficier de conseils personnalisés](#)**